

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE

SEANCE DU VENDREDI 06 AVRIL 2018

Membres en exercice : 10

Membres présents : 06

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 06 avril à 20 heures trente, sur convocation du 17 mars, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Messieurs, René CHIVRACQ, Laurent RIVET, Roger LEUCART, Bastien HUARD et Madame Laetitia CHAUVEAU.

Absente excusée : M Frédéric SERRE pouvoir à M DANIEL- M Romain LEJARDS pouvoir à M Laurent RIVET- Mm Dominique THIERY pouvoir a Mm Laetitia CHAUVEAU

Secrétaire de séance : Mm Laëtitia CHAUVEAU

Le procès- verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Vote du Compte administratif 2017 Communal et du Budget Primitif 2018 Communal

Compte administratif

Monsieur le Maire donne lecture des dépenses et recettes réalisées durant l'exercice 2017.

Les résultats de clôtures désignés ci-dessous sont identiques à ceux du compte de gestion de la trésorerie de Courville sur Eure. Après lecture de ces chiffres, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Roger LEUCART, doyen de séance et quitte la salle.

	Résultat de Clôture 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de Clôture 2017
Fonctionnement	140 431.64€		31 412.20€	171 843.84€
Investissement	59 933.26€	0€	- 57 069.65€	2 863.61€
TOTAL	200 364.90€	0€	-25 657.45€	174 707.450€

Monsieur LEUCART doyen de séance procède au vote

Pour 6

Contre 0

Abstention 0

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Retour de Monsieur le Maire.

Vote du Budget

Monsieur le Maire présente le budget 2018. Il convient donc de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 171 843.84€ et en excédent d'investissement la somme de 2 863.61€.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 332 079.84€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 126 772.00€

M Rivet demande en cas d'achat de tracteur, le modèle choisit pourrait recevoir une épareuse ou/et un godet. M le Maire répond que oui. Pour le moment il contacte les différents fournisseurs pour finaliser le projet et le présenter au conseil.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil passe au vote du Budget primitif 2018

Pour 6

Contre 0

Abstention 0

Le budget primitif 2018 a été adopté à l'unanimité

Vote du Compte administratif 2016 EAU et du Budget Primitif 2017 EAU

Compte administratif 2017 Service EAU

Monsieur le Maire donne lecture des dépenses et recettes réalisées durant l'exercice 2016.

Les résultats de clôtures désignés ci-dessous sont identiques à ceux du compte de gestion de la trésorerie de Courville sur Eure. Après lecture de ces chiffres, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Roger LEUCART, doyen de séance et quitte la salle.

	Résultat de Clôture 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de Clôture 2017
Fonctionnement	44 164.73€		2 375.90€	46 540.63€
Investissement	498.66€	0€	-17 214.66€	-16 716.00€
TOTAL	44 663.39€	0€	-14 838.76€	29 824.63€

Monsieur LEUCART doyen de séance procède au vote

Pour 6

Contre 0

Abstention 0

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Retour de Monsieur le Maire.

Vote du Budget Service Eau

Monsieur le Maire présente le budget eau 2018. Il convient de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 29 824.63€ et en déficit d'investissement la somme de - 16 716.00€. Afin de couvrir cette dépense, il convient donc d'affecter à l'article 1068 la somme de 16 716.00€ au titre d'excédent capitalisé.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 65 768.63€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 30 240.63€

Monsieur le maire demande si les conseillers ont des questions à poser sur cette proposition de budget. Le conseil n'ayant pas de question, le budget est soumis au vote

Pour 6

Contre 0

Abstention 0

Le budget du Service de l'Eau est adopté à l'unanimité

Délibération modification des statuts de la communauté de communes Entre Beauce et Perche : prise de compétence Transports scolaire maternelle et primaire

Monsieur le Maire informe que la compétence transport scolaire maternelle et primaire a été adoptée à l'unanimité lors du conseil communautaire en date du 05 mars 2018. En espèce le transport scolaire maternelle et primaire passe à la charge de la communauté de communes, uniquement pour les transports aller et retour vers les écoles, pas pour les sorties scolaire qui eux restent a la charge des communes ou des syndicats. Afin de valider cette prise de compétences, l'ensemble des communes membres de la communauté de communes doivent délibérer.

Mm Chauveau précise qu'elle s'abstiendra concernant ce vote, en effet elle pense que cette prise de compétence n'est pas assez explicite sur sa finalité et que des questions restent sans réponses.

Après avoir entendu cet exposé, M le Maire passe la question au vote

Pour la prise de compétence : 5

Contre 0

Abstention 1

Programme du 08 Mai

Le programme du 08 mai est arrêté comme suit

Rendez-vous à 10h45 pour le dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Vin d'honneur

Programme du 14 juillet

Le conseil maintien le repas Moules-Frites ainsi que les prix de l'année dernière à savoir :

- gratuit pour les enfants jusqu'à 5 ans
- Enfant de 6 à 10 7€
- + de 10 ans et adulte 11€

Informations et Questions diverses

Monsieur le Maire informe qu'en fin de compte l'agence de l'Eau Loire Bretagne ne subventionnera pas les installations d'assainissement individuelles de la commune. Il regrette cette décision.

Monsieur Leucart demande si les travaux de Bouygues Energies sont finis. Monsieur le Maire pense que oui, mais la commune n'étant pas le maitre d'ouvrage on a peu d'informations.

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 23h15.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Les membres